



## Lettre mensuelle

---

aux membres et amis de la Confrérie royale  
pour le 25 juillet *anno Domini* 2016

le lundi 25 juillet 2016  
Fête de saint Jacques le Majeur

Chers Amis,

Nous avons déjà eu l'occasion, au pèlerinage qui nous a rassemblés début juin aux pieds de Notre-Dame de France, de dire combien les événements s'étaient précipités, à la fin de la Guerre de Cent ans. En effet, en l'an de grâce 1429, en lequel tombait le Jubilé du Puy, Jehanne rencontra son « *gentil Dauphin* » le 25 février. Un mois plus tard jour pour jour, sa mère, ses frères et plusieurs de ses compagnons la représentaient au sanctuaire du Puy pour demander à Notre-Dame la libération de la France. Un peu plus d'un mois plus tard, le 8 mai, elle délivrait Orléans des Anglois. Le 21 juin, le « roi de Bourges » lui remettait son royaume, qu'elle offrait au Christ et que Celui-Ci confiait à Charles, Son lieutenant : triple donation qui souligne la royauté du Christ sur la France, et la commende qu'en a l'aîné des Capétiens. Le 17 juillet enfin, Regnault de Chartres, archevêque de Reims, sacrait en sa cathédrale retrouvée Charles VII roi de France. La tradition veut qu'un sacre soit célébré non seulement un dimanche, mais si possible un jour de fête. L'on ne voulut pas attendre, et le grand événement fut réalisé le **9<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte, comme le dimanche 17 juillet dernier**, qui en était le 587<sup>e</sup> anniversaire. Moins de cinq mois séparent donc chez Jehanne son audience de Chinon, du sacre du roi de France, sommet de sa mission.

Sans nous élever à sa hauteur, mais heureux de se faufiler dans son sillage, à la suite de sa sainteté, de sa pureté, de son audace et de sa fidélité, cette petite œuvre de la Confrérie royale approche de son premier anniversaire (nous y reviendrons bientôt), et nous ne doutons pas que, malgré notre indignité et petitesse, tel David face à Goliath, nous accomplirons de grandes choses, « *selon que nous aurons cru* », espéré et aimé. D'autant plus que les événements semblent se précipiter à notre époque aussi, et que les châtements sont bel et bien commencés : souvenons-nous que nous avons commencé le centenaire des apparitions de saint Michel (1916) puis de Notre-Dame du Mont-Carmel (1917) à Fatima...

Je vous l'ai dit au Puy : les membres de la Confrérie royale s'engagent à être les « **gardes de l'âme** » du Roi de France, s'engageant à prier pour lui, notamment au triple angélus quotidien, auquel nous devons être fidèles... et si possible ponctuels, la sonnerie des cloches ayant une **valeur exorciste indéniable**, comme l'indiquent des inscriptions sur quelques cloches de nos églises. L'installation de sonneries automatiques, bien que moins nobles que les manuelles, a toutefois ce grand avantage de faire donner de la voix aux clochers des églises abandonnées. Et quelle plus grande pitié pour un prêtre catholique que de constater que les cloches de l'angélus n'attirent plus guère l'attention des Catholiques – ecclésiastiques inclus –, qui poursuivent leurs occupations sans même les remarquer, ou au mieux remarquant : « *Ah, il est midi !* ».

Ce moyen audio-mnémotechnique doit nous rappeler, membres de la Confrérie, à notre devoir quotidien, selon le vœu de Louis XI, et faire unir nos voix à celles des anges, comme véhiculées par l'écho des cloches bénies, portant ainsi au loin les bénédictions du Ciel, et chassant puissamment les démons, selon la prière royale demandant que le Roi « *l'emporte sur ses ennemis* » (« *hostes superare* »).

**Gardes de l'âme du Roi, nous n'en avons pas moins le devoir d'unir à nos prières l'intention de toute la Famille royale.**

S.M. la Reine vient – comment ne pas s'en réjouir du fond du cœur ? – de prononcer son engagement solennel en l'Ordre souverain de Malte (qui a 903 ans), comme Dame grand-croix d'honneur et de dévotion, le 26 juin dernier à Versailles, et dont voici le texte :

« *Avec l'aide de Dieu, [...] je m'engage à avoir une conduite chrétienne exemplaire dans ma vie privée et publique, conformément aux devoirs de mon état, et à contribuer ainsi à perpétuer la tradition de l'ordre [de Malte]. Je m'engage à consacrer, autant que je le pourrai, mon activité au service de l'Association Française et à coopérer effectivement à ses œuvres caritatives, hospitalières et sociales* ».

Soucieux de la sanctification et de l'exemplarité de notre gracieuse Reine, sachons nous en réjouir et prier pour sa fidélité à ses promesses.

Une place toute particulière doit être donnée dans nos prières à l'héritier présomptif de la Couronne, Monseigneur le Dauphin, Louis de France. Celui qui sera un jour, si Dieu le veut, « Louis XXI », doit apprendre dès maintenant son « sacerdoce royal », recevoir les enseignements nécessaires et s'habituer à correspondre à la grâce dans les petites choses, afin d'en être digne également dans les grandes. Qu'il apprenne à être juste et pieux, noble et généreux : cela ne lui « tombera pas dessus » du jour au lendemain !

Pourquoi, selon la recommandation de saint François de Sales d'utiliser toutes nos facultés au service de Dieu, ne pas utiliser notre imagination pour nous représenter la future Dauphine, bien pieuse, charitable et studieuse, peut-être dans le pensionnat d'une école hors-contrat, et prier pour sa sanctification dès maintenant, et un heureux mariage un jour, à l'heure où l'institution de la famille est la proie principale des démons et de leurs auxiliaires humains ?

Nos petits princes, Madame, la princesse Eugénie de France, et Monseigneur le prince Alphonse, ne doivent pas être en reste : de même que certains courtisans avaient jadis droit aux Grandes voire Petites Entrées à Versailles, un confrère a un « droit de visite spirituelle » pour chaque membre de la Famille royale. Ne manquez donc pas d'user de ce « privilège des Entrées » pour offrir tel *Ave Maria*, tel petit sacrifice pour la sanctification de tous et chacun des membres de cette Famille à la tête de toutes nos familles de France et de Navarre.

Quinze d'entre nous ont déjà pris depuis juin l'engagement du Vœu de consécration à la Couronne de France et à son salut : ces offrandes solennelles vont se poursuivre cet été : après Le Puy le 18 juillet (en l'octave de la Dédicace de N.-D. du Puy, et anniversaire de la Dédicace de S. Michel d'Aiguilhe), à Angers – au cœur du duché d'honneur de nos Souverains ! – le 31 juillet, Paris le 25 août et autres lieux où vous nous appellerez pour être témoins de votre pacte personnel, réactualisation, autant qu'il est en nous, du Pacte qui scella l'alliance de Dieu et de la France aux Fonts baptismaux de Reims.

Le Vœu n'est pas nécessaire en soi pour s'engager à prier pour le Roi : alors **unissez-vous à cette société de prières, et faites-la connaître** ! Combien de personnes âgées ou esseulées qui ne savent pas la richesse que peut avoir des souffrances ou simplement des prières offertes au Ciel, pour une intention bien précise, qui redonne du baume au cœur à tout Français bien né : *pro Rege et Francia* ? Nous préparons pour cela des fascicules de présentation, ainsi que des autocollants, en attendant les épinglettes...

Chers Ecclésiastiques, ne manquez pas de vous engager, puisque de même que les missionnaires visent d'abord la conversion des rois, afin d'obtenir plus facilement celle de leurs sujets, de même l'exemple des Chefs spirituels de la Chrétienté ne peut qu'entraîner les âmes de bonne volonté, en un monde où les élites – quelles qu'elles soient – sont souvent bien piteuses, pour ne pas dire davantage. L'orientation de la liturgie et des prêtres à l'autel nous marque qu'il nous faut conduire le troupeau du « saint Royaume de France » vers le Royaume des Cieux, sur la montagne sainte de l'Alliance, prêchant par l'exemple et le zèle.

Le secret de la sanctification réside dans le fait de considérer tout ce que l'on fait comme sacré : *tout pour Dieu et le Roi*, afin que règne socialement et totalement le Christ, Sauveur et Rédempteur de nos âmes, Qui nous a créés pour le bonheur : pour la fidélité ici-bas, et la félicité Là-Haut. Allons donc assurément, Dieu le veut !

***Pro Rege et Francia  
Ad pristinum Regnum restituendum***

Abbé Louis de Saint-Taurin X